



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E56232

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 26/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/1956
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 30/09/2004
84 000

Raison sociale : ENTREPRISE DRAIN

5 RUE SOMMIERES
02100 SAINT QUENTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN B333683498

Téléphone : 03 23 64 10 10
Portable : 00 00 00 00 00

Fax :

Siret : 333 683 498 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4401085

Site Internet :

E-mail : drain.sa@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247001/001495172

Responsabilité légale :

DRAIN JÉRÔME PRÉSIDENT / DRAIN XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247001/001495172

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/07/2023

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	16/11/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/03/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	07/07/2022
o Isolation des combles perdus	07/06/2022
o Isolation des planchers bas	07/06/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.